



POUR PLUS D'ÉQUITÉ ET DE RÉSULTATS EN SANTÉ MENTALE AU QUÉBEC :

La perspective du Commissaire à la santé et au bien-être vis-à-vis de l'amélioration de la performance du système de santé et de services sociaux

Robert Salois

14^e Conférence canadienne des soins de
collaboration en santé mentale (CCSCSM)

Montréal, 27 juin 2013

*Commissaire
à la santé
et au bien-être*

Québec 

DIVULGATION DU PRÉSENTATEUR

- Conférencier: Robert Salois
- Relations avec des intérêts commerciaux:
 - Sans objet

PLAN

- Le panorama de la santé mentale
- L'approche du Commissaire
- Les constats généraux issus des consultations
- Cinq grandes recommandations pour améliorer la performance
- Conclusion

LE PANORAMA DE LA SANTÉ MENTALE



- Enjeux sociaux et santé mentale
- Prévalence des troubles mentaux
- Impact économique des troubles mentaux

Source : Julie Bellemare, *Étouffement*, Collection *Vincent et moi*, 2004

PRÉVALENCE DES TROUBLES MENTAUX

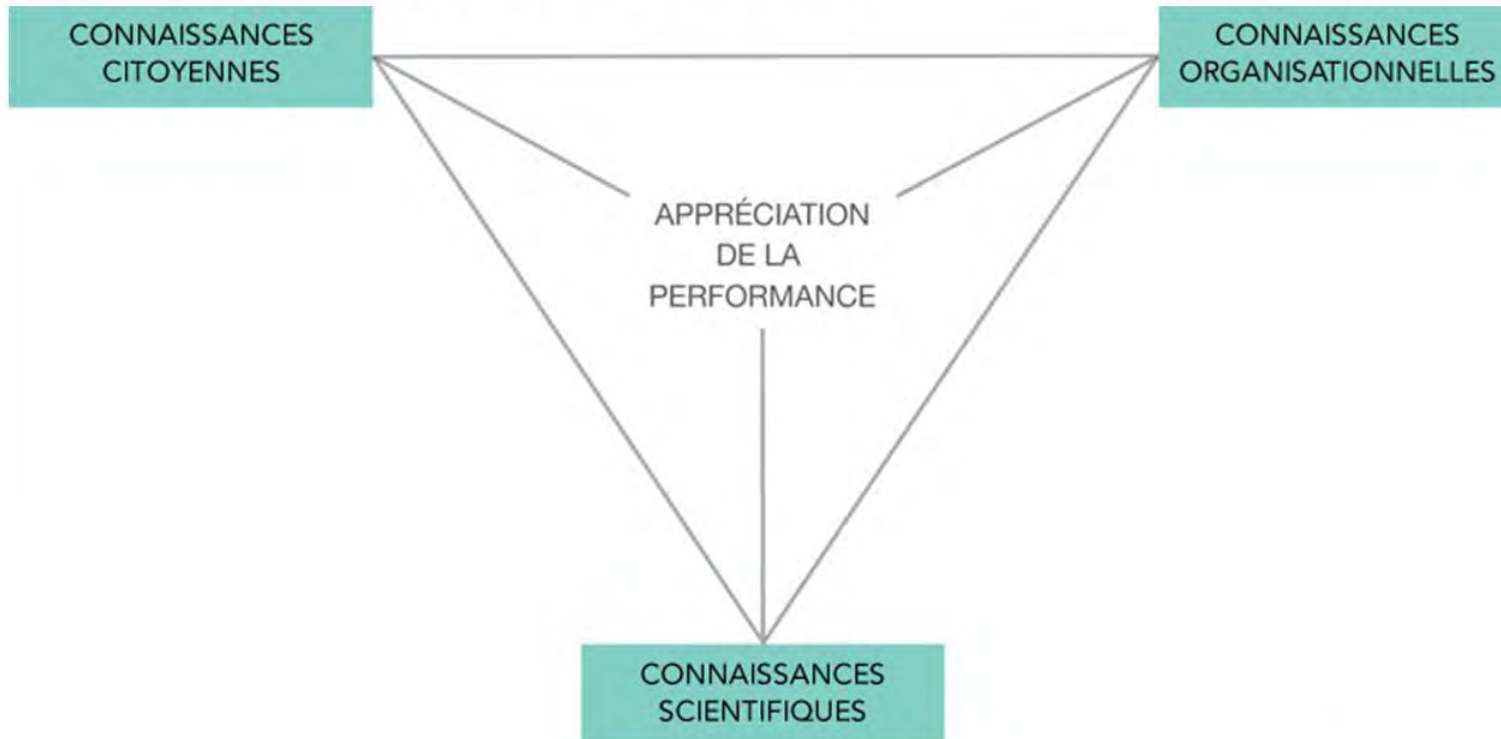
- 50 % des troubles mentaux surviennent avant l'âge de 14 ans et 70 %, avant l'âge de 25 ans
- 12 % des personnes sur une année présentent des troubles mentaux selon les données de surveillance
- Les troubles anxieux et de l'humeur touchent 8 % de la population, alors que les troubles graves, 2-3 %
- 40 % seulement des personnes déclarant de tels troubles consultent pour des soins et services
- La comorbidité est une réalité de la santé mentale et touche d'autres maladies chroniques

IMPACT ÉCONOMIQUE DES TROUBLES MENTAUX

- Les coûts liés aux troubles mentaux seraient de l'ordre de 48,5 milliards de dollars/an au Canada
 - ✓ Dépenses directes pour le système de soins au Canada estimées à 42,3 milliards de dollars/an
- Les troubles mentaux représentent 33 % des causes d'invalidité et 70 % des prestations versées
- Cet estimé n'englobe pas les frais
 - ✓ des systèmes de justice, éducation, etc.
 - ✓ ni ceux assumés par les personnes atteintes de troubles mentaux et leurs proches

L'APPROCHE DU COMMISSAIRE

Sources de connaissances pour juger de la performance



Adapté de Rudolf Klein, 2003

**Commissaire
à la santé
et au bien-être**

Québec 

LES CONSTATS ISSUS DES DIFFÉRENTES CONSULTATIONS



- Membres du Forum de consultation citoyen
- Experts/décideurs
- Usagers et familles
- Associations, groupes et ordres professionnels
- Comité consultatif

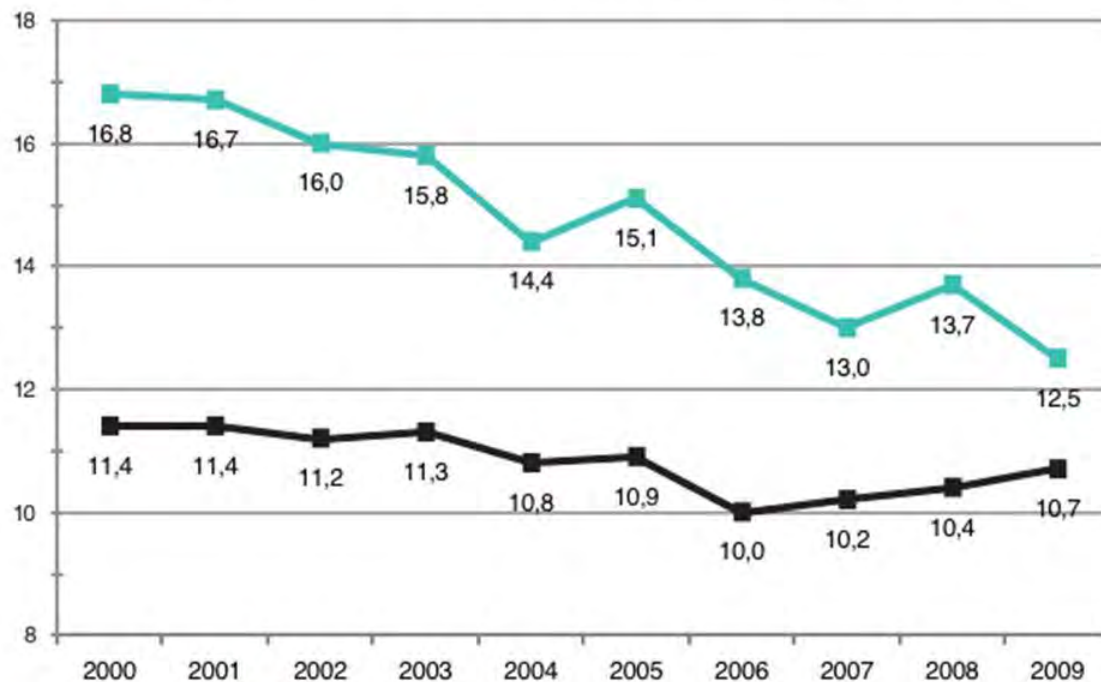
Source : Jean-Claude Bélanger, *Le Silence de l'insomnie*, Collection *Vincent et moi*, 2002

DES ACQUIS IMPORTANTS

- Des milliers d'intervenants dédiés
- Environ 420 organismes communautaires œuvrant en santé mentale
- 90 pairs aidants formés (ex-patients)
- Des services davantage rendus dans la communauté plutôt qu'en milieu hospitalier
- Un meilleur encadrement du secteur de la santé mentale
- Les orientations et mesures proposées par le PASM 2005-2010 saluées de tous

COMPARAISONS QUEBEC-CANADA SUR LES TAUX AJUSTÉS DE MORTALITÉ PAR SUICIDE

Taux ajusté de mortalité par suicide, pour 100 000 habitants



— Québec

— Ensemble du Canada

Source: Statistique Canada, 2012

Commissaire
à la santé
et au bien-être

Québec



LES CONSTATS GÉNÉRAUX

- Présence de stigmatisation
- Lacunes dans les services offerts aux jeunes
- Travail en « silo » toujours présent dans le contexte d'une interdisciplinarité ardue
- Isolement des médecins de famille et utilisation non optimale des autres professionnels
- La nécessité de poursuivre les efforts en promotion/prévention de troubles mentaux

LES CONSTATS GÉNÉRAUX

- Fragmentation et manque d'intégration
- Peu d'alternatives et de compléments à la médication, incluant l'accessibilité réduite à la psychothérapie
- Appui insuffisant pour l'intégration au travail et aux études ainsi que pour l'accès au logement
- Obstacles pour les familles et les proches
- Manque d'indicateurs et d'évaluation pour le suivi
- Implantation inachevée et inégale du PASM 2005-2010

DES RECOMMANDATIONS FONDÉES SUR L'INTÉGRATION DES CONNAISSANCES



CINQ GRANDES RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE



1. **Lutte à la stigmatisation**
2. Promotion de la santé et prévention en santé mentale
3. Consolidation des services de 1^{re} ligne
4. Accès équitable à la psychothérapie
5. Leadership en santé mentale sur la participation sociale et l'amélioration continue

RECOMMANDATION 1

1. Mettre à contribution le réseau comme un levier privilégié pour accentuer la lutte à la stigmatisation

- 1.1 Rendre disponibles à l'ensemble des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux des programmes de sensibilisation et d'information
- 1.2 Diversifier les stratégies de lutte à la stigmatisation au sein du réseau :
 - ✓ En favorisant la stratégie de contact avec des personnes atteintes et des membres de leur entourage
 - ✓ En accentuant la participation des pairs aidants dans les équipes en santé mentale

Commissaire
à la santé
et au bien-être

Québec 

CINQ GRANDES RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE



1. Lutte à la stigmatisation
2. Promotion de la santé et prévention en santé mentale
3. Consolidation des services de 1^{re} ligne
4. Accès équitable à la psychothérapie
5. Leadership en santé mentale sur la participation sociale et l'amélioration continue

Source : Marise Pelletier, *Arbres mystérieux*, Collection *Vincent et moi*, 2011

RECOMMANDATION 2

2. Agir de manière concertée en matière de promotion de la santé mentale et de prévention des troubles mentaux en ciblant prioritairement les enfants et les jeunes de moins de 25 ans :

2.1 Développer et mettre en œuvre une stratégie québécoise de promotion de la santé et de prévention des troubles mentaux, qui met l'accent sur les enfants et les jeunes de moins de 25 ans

CINQ GRANDES RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE



1. Lutte à la stigmatisation
2. Promotion de la santé et prévention en santé mentale
3. **Consolidation des services de 1^{re} ligne**
4. Accès équitable à la psychothérapie
5. Leadership en santé mentale sur la participation sociale et l'amélioration continue

Source : Marise Pelletier, *Arbres mystérieux*, Collection *Vincent et moi*, 2011

RECOMMANDATION 3

3. Consolider la première ligne en santé mentale grâce à la collaboration, en adaptant les services offerts aux jeunes et en valorisant la participation du milieu communautaire

Les soins de collaboration et les médecins de famille :

- 3.1 Compléter le déploiement des équipes de santé mentale de première ligne et des guichets d'accès
- 3.2 Accroître le nombre de psychiatres répondants actifs dans les territoires de CSSS
- 3.3 Systématiser la mise en place de mécanismes formels de liaison efficaces

Commissaire
à la santé
et au bien-être

Québec 

RECOMMANDATION 3

Adaptation des services offerts auprès des jeunes :

- 3.4 Développer des stratégies et des approches novatrices pour les jeunes de 16 à 25 ans
- 3.5 Revoir l'offre de services pour les jeunes de 16 à 25 ans afin d'assurer des passerelles flexibles après l'âge de 18 ans

Valorisation de la participation du milieu communautaire :

- 3.6 Rehausser le financement des organismes communautaires à la hauteur attendue du PASM (2005-2010)

Commissaire
à la santé
et au bien-être

Québec 

CINQ GRANDES RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE



1. Lutte à la stigmatisation
2. Promotion de la santé et prévention en santé mentale
3. Consolidation des services de 1^{re} ligne
4. Accès équitable à la psychothérapie
5. Leadership en santé mentale sur la participation sociale et l'amélioration continue

RECOMMANDATION 4

4. Diversifier le panier de services assurés dans le secteur de la santé mentale en garantissant un accès équitable à des services de psychothérapie :

4.1 Évaluer les différents modèles organisationnels qui permettraient de donner accès à la psychothérapie pour toute personne ayant un trouble mental la requérant

4.2 Déterminer les modalités de financement requises pour la mise en œuvre d'une telle mesure

CINQ GRANDES RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE



1. Lutte à la stigmatisation
2. Promotion de la santé et prévention en santé mentale
3. Consolidation des services de 1^{re} ligne
4. Accès équitable à la psychothérapie
5. **Leadership en santé mentale sur la participation sociale et l'amélioration continue**

RECOMMANDATION 5

5. Assumer un leadership en santé mentale sur la participation sociale et l'amélioration continue

- 5.1 Poursuivre et intensifier l'implantation des équipes SI/SIV pour l'ensemble des territoires de CSSS au Québec
- 5.2 Amplifier les mesures de soutien aux études et à l'emploi dans une optique de rétablissement
- 5.3 Favoriser la mise en place d'un plus grand nombre de logements autonomes avec soutien
- 5.4 Prioriser le développement et la consolidation d'indicateurs dans le secteur de la santé mentale en plus d'en assurer le déploiement



POUR PLUS D'ÉQUITÉ ET DE RÉSULTATS EN SANTÉ MENTALE: CONCLUSION

- Offrir les interventions et les traitements reconnus comme efficaces
- Revoir l'organisation des services : améliorer l'accessibilité et mieux soutenir les médecins de famille
- Mesurer les résultats atteints

Il importe de miser sur les acquis et de mettre en place partout au Québec des pratiques qui ont fait leurs preuves!

Commissaire
à la santé
et au bien-être

Québec 



LA PERFORMANCE DU SYSTÈME
DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX QUÉBÉCOIS 2013

Résultats et analyses



MERCI DE VOTRE ATTENTION!

www.csbe.gouv.qc.ca

*Commissaire
à la santé
et au bien-être*

Québec 